

## Compte rendu de la réunion du 28 mars 2017

Présents : Mrs Dominique DELACHE, GOSSET, Paul DUPRE Philippe, BERA Guy, DELAUNAY Franck, FENAILLE Bruno, BERBARD Yannick, LEFEVRE Jacques, Mme JORAND Charline

Absents excusés : Mme TOURNEUX Diane

Secrétaire de séance : Monsieur DUPRE Philippe

### **Délibérations :**

#### **1) Projet éolien de Fontaine les Vervins et Laigny**

Monsieur le Maire précise aux membres présents qu'il est demandé au Conseil Municipal de Marly Gomont de se prononcer sur l'autorisation d'exploiter un parc éolien sur le territoire des communes de Fontaine-les-Vervins et Laigny.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, s'est prononcé ainsi :

0 voix Pour    3 Abstentions    7 voix contre

Fait et délibéré les jours, mois et an, et ont signé au registre les membres présents.

### **Programme FDS 2017**

Après en avoir pris connaissance des décisions prises par le Conseil départemental relatives à la répartition des subventions en provenance du Fonds Départemental de Solidarité , le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de

solliciter une subvention au titre du Fonds Départemental de Solidarité de l'année 2017 pour les travaux suivants :

Année opér	Voie	Longueur	Montant TTC	Montant HT	Subvention	Charge communale
2017-01090	VC13 Chemin de l'Ecole	77	9 129.00	7 607.50	4 260.20	4 868.80

s engager :

→ à affecter à ces travaux 4 868.80 sur le budget communal

→ à réaliser les travaux dans un délai de trois ans, depuis le FDS 2010, à partir de la date de notification.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

## **2) Entretien Ru Ambercy**

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition du Syndicat Intercommunal pour la Gestion du Bassin Versant de l'Oise Amont pour l'entretien du Ru Ambercy qui sera effectué par l'Entreprise IDVERDE pour un montant de 907.20€.

Fait et délibéré les jours, mois et an, et ont signé au registre les membres présents.

### **Divers :**

- Mr le Maire fait part aux membres du conseil qu'il a reçu du Président du Comice Agricole une demande de subvention pour l'organisation du concours.  
Le comité d'animation réalise un char pour l'occasion et donc le conseil à l'unanimité refuse d'attribuer cette subvention.
- Mr le Maire informe de l'e-mail reçu par Madame Collot. Rendez-vous lui a été donné en mairie.
- Mr le Maire fait part de l'éligibilité de la commune au ZZR.
- Le conseil municipal suggère de prendre rendez vous avec Mr Kalitinski, assurance AXA pour un bilan de nos contrats d'assurance.

A ce jour nous n'avons pas encore connaissance des montants alloués par l'état dans le cadre du budget 2017 aussi une autre réunion sera organisée pour le budget dès que possible.

La séance est levée à 21H10

Le secrétaire  
Philippe DUPRE